



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : pref-crte@haute-saone.gouv.fr

Date de signature du CRTE :

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes du pays d'Héricourt

Si protocole de préfiguration : date de signature : 30 juin 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- préfet
- Nom: CC du Pays d'Héricourt, nature: CC, SIREN: 247000722

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PADD
- Profil de territoire ITHEA (INSEE)
- schéma intercommunal des voies cyclables
- Pacte fiscal et financier 2021-2027
- PLUI
- SCOT
- PCAET
- Plan de prévention de la délinquance

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat PACT2
- Contrat de sécurité intégrée
- Convention globale CAF

- Contrat de développement métropolitain

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Territoires d'industrie
- Petites villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- 1 accompagner la transition écologique et énergétique de la CAPH
- 1-1 accélérer la rénovation énergétique et la performance des bâtiments publics
- 1-2 déployer les énergies renouvelables
- 1-3 anticiper et encourager les innovations technologiques en s'appuyant sur un réseau d'acteurs reconnus à l'échelle métropolitaine et régionale
- 1-4 structurer une offre de mobilité alternative en déplacements en modes doux
- 1-5 anticiper les risques liés au changement climatique : préservation et gestion des ressources naturelles
- 1-6 préserver la biodiversité et l'équilibre naturel des cours d'eau
- 1-7 promouvoir le développement des filières d'approvisionnement locales et plus respectueuses de l'environnement
- 2- promouvoir l'attractivité métropolitaine du territoire par un développement économique équilibré et cohérent
- 2-1 accroître le rayonnement économique de la CAPH
- 2-2 intégrer la transition énergétique au cœur de l'activité économique
- 2-3 valoriser et promouvoir la filière bois par le développement et l'accueil d'entreprises spécialisées et de transformation
- 2-4 favoriser la formation et l'insertion professionnelle sur le marché de l'emploi
- 2-5 consolider les interconnexions avec les territoires voisins, à travers des axes de communication structurants
- 2-6 valoriser le patrimoine des cœurs de village et les paysages du pays d'Héricourt
- 2-7 valoriser le patrimoine des cœurs de village et les paysages du pays d'Héricourt
- 2-8 accompagner un développement touristique au service de l'attractivité du territoire et de l'activité économique
- 2-9 promouvoir le territoire par l'accueil d'équipements à vocation métropolitaine
- 3- accompagner un développement harmonieux du cadre de vie

- 3-1 développer une politique équilibrée de l'habitat répondant aux besoins du territoire
- 3-2 promouvoir et anticiper un urbanisme adapté au changement climatique
- 3-3 soutenir le développement d'une action sociale de proximité
- 4- garantir la qualité de l'offre de services publics
- 4-1 accentuer le déploiement d'une offre de service ambitieuse d'accueil et d'accompagnement de la petite enfance et de la jeunesse
- 4-2 développer une offre de proximité de soutien à la parentalité et à l'inclusion
- 5-1 développer une offre culturelle et sportive de proximité et accessible à tous
- 5-2 encourager la vitalité du tissu urbain
- 5- garantir la qualité de l'offre de services publics (jeunesse et culture)
- 6- garantir la qualité de l'offre de services publics (santé)
- 6-1 sécuriser l'offre de santé et la mise en réseau des professionnels à l'échelle de la CC
- 6-2 promouvoir la qualité de l'air intérieur dans les équipements publics
- 7- garantir la qualité de l'offre de services publics (numérique)
- 7-1 anticiper les besoins liés aux nouvelles technologies, en développant l'offre de service numérique
- 7-2 accélérer la digitalisation de l'offre de service des collectivités pour en faciliter l'accès aux usagers
- 8- garantir la qualité de l'offre de services publics (sécurité)
- 8-1 créer les conditions d'un cadre de vie sécurisé et de qualité et de lutte contre les incivilités
- 8-2 sécuriser les usages numériques

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Non

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Restauration et alimentation durable
- Circuits courts agricoles
- Espaces publics, espaces verts
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)

- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Emploi et Insertion
- Economie sociale et solidaire
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Réseaux verts et intelligents
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Culture et patrimoine
- Sport
- Formation professionnelle
- Education
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Sûreté et sécurité
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Accès à un logement de qualité
- Loisirs
- Transports en commun
- Sensibilisation et animation de la transition
- Tiers Lieux

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 67

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 66

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Préfet
- Nom: CC du Pays d'Héricourt, nature: CC, SIREN: 247000722
- services de l'Etat
- ADEME

- Caisse des Dépôts
- Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : Haute-Saône numérique, pôle métropolitain, tissu associatif, CAF, Sédia, et Mission locale

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€